

Les 10 commandements des résidents

1. *Des autres résidents, la quiétude tu ne troubleras.*
2. *Face à ton voisin, les règles du savoir-vivre tu appliqueras.*
3. *Les espaces verts bien entretenus, tu laisseras.*
4. *De ton compagnon à quatre pattes, rien ne traînera.*
5. *À bon escient, les parties communes tu utiliseras.*
6. *De ta terrasse ou de ton balcon, ton voisin tu respecteras.*
7. *Au sein du Clos, de tes enfants tu t'inquiéteras.*
8. *Les entreprises extérieures, travailler tu laisseras.*
9. *Le règlement intérieur de la copropriété, tu n'enfreindras pas.*
10. *Les problèmes au Conseil Syndical, tu les signalerás.*

